



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Wettbewerbskommission WEKO
Commission de la concurrence COMCO
Commissione della concorrenza COMCO
Competition Commission COMCO

Conférence de presse annuelle de la COMCO

Laura Melusine Baudenbacher, Présidente de la COMCO
Patrik Ducrey, Directeur du Secrétariat de la COMCO

4 avril 2023



Sommaire

- Laura Melusine Baudenbacher, Présidente de la COMCO
Aperçu 2022
- Patrik Ducrey, Directeur du Secrétariat de la COMCO
Application de la loi sur les cartels en temps de crise
- Vos questions



Sommaire

Laura Melusine Baudenbacher, Présidente de la COMCO

Aperçu 2022



Concessionari

- 7 revendeurs de véhicules des marques VW se sont entendus sur toutes les activités dans le canton du Tessin:
 - Offres pour les marchés publics,
 - Politique de prix pour la vente de véhicules neufs aux clients privés (p. ex. rabais, promotions et prix de reprises) et
 - Répartition des zones d'activité dans le canton du Tessin.
- Cartel illicite de 2006 à 2018 – amende d'environ CHF 44 millions.
- 2 recours pendants devant le Tribunal administratif fédéral, décision entrée en force pour les autres entreprises.
- La COMCO a mené une enquête complète (décision d'environ 200 pages).
- *Une loi sur les cartels efficaces permet la détection et la sanction de tels accords.*



Bilan des décisions judiciaires et ...

- Le Tribunal fédéral et le Tribunal administratif fédéral ont rendu divers arrêts en 2022 sur des décisions de la COMCO, notamment sur
 - les droits exclusifs de retransmission en direct pour les matchs de football et de hockey sur glace,
 - l'échange d'informations sensibles dans le secteur de la cosmétique et de la parfumerie (p. ex. prix, chiffres d'affaires, investissements publicitaires).
- Les tribunaux examinent de façon détaillée et confirment en grande partie la pratique de la COMCO (taux de réussite élevé).
- Les arrêts montrent que la COMCO
 - analyse les comportements problématiques *de façon complète*,
 - *respecte les droits procéduraux*,
 - *examine les éléments à charge et à décharge* et
 - *respecte toujours la présomption d'innocence*.



... de la révision de la loi sur les cartels

- Malgré cela, des informations fausses et infondées circulent.
- Des interventions politiques se fondent sur ces informations erronées.
- Ces interventions menacent:
 - d'affaiblir la lutte contre les cartels,
 - d'allonger et de rendre plus coûteuses les procédures,
 - et de compliquer significativement la lutte contre les comportements nuisibles.



Pouvoir de marché relatif

- Le Parlement a adopté durant le printemps 2021 un contre-projet indirect à l'initiative pour des prix équitables.
- La nouvelle disposition sur le pouvoir de marché relatif est entrée en force le 1^{er} janvier 2022.
- La COMCO a préalablement publié une note explicative.
- Premières procédures ouvertes avec un lien à l'étranger:
 - acquisition de produits nutritifs oraux par un grossiste en produits pharmaceutiques,
 - achat de livres.
- La vague de dénonciations espérée n'a pas eu lieu.



Sommaire

Patrik Ducrey, Directeur du Secrétariat de la COMCO

Application de la loi sur les cartels en temps de crise



La loi sur les cartels en temps de crise

- Situations de crise (SARS-CoV-2 et guerre en Ukraine).
- Des questions de droit de la concurrence se posent partout dans le monde en période de crise.
- Le Réseau international de la concurrence RIC a souligné le rôle central de la concurrence et de la politique de la concurrence en temps de crise.
- Pour la COMCO, les thèmes suivants étaient au premier plan:
 - approvisionnement en gaz durant l'hiver,
 - prix élevés des combustibles fossiles et
 - autotests COVID.



Approvisionnement en gaz durant l'hiver

- Groupe de travail pour garantir l'approvisionnement en gaz de la Suisse.
- Le Secrétariat de la COMCO a pris part depuis mars 2022 aux séances hebdomadaires.
- Objectifs: sécurité juridique et approvisionnement hivernal 2022/2023 conforme au droit de la concurrence.
- La branche gazière a reproché au Secrétariat de la COMCO *de façon infondée* d'avoir retardé l'approvisionnement en gaz en exigeant le respect de la loi sur les cartels.
- Le Secrétariat n'a jamais retardé les travaux et ne s'est jamais opposé à l'acquisition conjointe de gaz.



Approvisionnement en gaz durant l'hiver

- Le Secrétariat a seulement demandé que la crise énergétique ne soit pas utilisée pour restreindre la concurrence de façon injustifiée sous prétexte d'une hausse des prix de l'énergie
 - en entravant les partenaires commerciaux ou
 - en exploitant les consommateurs.
- En conséquence, le Secrétariat de la COMCO s'est opposé à ce que certains groupes de clients obtiennent, de façon injustifiée,
 - un moins bon accès au gaz ou
 - un accès à des conditions plus mauvaises que d'autres clients.

Prix pour les combustibles fossiles

- L'autorité a reçu de nombreuses réactions concernant les prix élevés des carburants à la pompe.
- La COMCO s'est penchée sur ces indices, a mené une observation de marché et analysé les facteurs déterminants:
 - le prix du pétrole brut,
 - le cours de change et
 - les impôts et les taxes.
- Ces facteurs expliquent l'augmentation des prix.
- Aucun indice d'accords n'a été reçu ni investigué.
- Echanges réguliers entre la COMCO et le Surveillant des prix.
- Aucune raison d'ouvrir une procédure contre des entreprises.



Autotests COVID

- Dès le 7 avril 2021, les autotests COVID ont été rendus disponibles gratuitement.
- Le Secrétariat a reçu des indices de potentiels accords sur les prix entre distributeurs d'autotests COVID.
- Un distributeur a été l'objet d'une tentative de pression afin qu'il augmente ses prix.
- Une intervention immédiate a permis d'éviter des dommages.



Conclusion

- En temps de crise, il arrive que les appels à l'intervention de l'État s'intensifient, l'encouragement et la protection de la concurrence perdant de leur caractère prioritaire.
 - La COMCO a œuvré en faveur de solutions durables et conformes aux règles de la concurrence pour garantir l'approvisionnement en gaz durant l'hiver.
- En temps de crise, les marchés dynamiques réagissent; face à une pénurie ou si les facteurs de production renchérissent, les prix augmentent.
 - la COMCO a examiné les facteurs de prix des combustibles fossiles, une procédure ne se justifiait pas.
- Lorsque les entreprises exploitent les situations de crises,
 - la COMCO intervient de façon immédiate et préventive.

